

Réseau ScPo 2022 : la politique de l'État français

Proposition de corrigé — non officielle. Session du 23 avril 2022 : étude de l'affiche de 1941 et du discours de Pétain à son procès.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Introduction

La défaite militaire de juin 1940 permet l'installation du régime de Vichy, qui se désigne comme l'« État français ». Les deux documents éclairent sa politique à partir de points de vue intéressés : une affiche de propagande de 1941 et la déclaration de Philippe Pétain devant la Haute Cour, le 23 juillet 1945. La première cherche à faire adhérer à un projet de reconstruction nationale ; la seconde vise à défendre l'ancien chef du régime après la Libération. Comment Vichy présente-t-il sa politique, et que révèlent les faits de son projet autoritaire, de ses exclusions et de sa collaboration ?

I. Une rupture autoritaire présentée comme un redressement

L'armistice est signé le 22 juin 1940. Le 10 juillet, le Parlement accorde les pleins pouvoirs constituant à Pétain ; les actes constitutionnels suivants concentrent le pouvoir entre ses mains. Le régime remplace la République par un État autoritaire et rejette le parlementarisme. La devise « Travail, Famille, Patrie » traduit la volonté de refonder la société par la « Révolution nationale ».

L'affiche donne à cette volonté une forme immédiatement lisible. Sur une carte de France, un homme tient une bêche tandis qu'une femme porte un jeune plant aux racines visibles. Le travail de la terre et la croissance du plant évoquent la reconstruction ; le soleil portant la date **1941** renforce cette idée de renaissance. Le couple permet aussi un rapprochement avec la famille, thème explicitement revendiqué par Pétain dans le second document. Aucun enfant ne figure sur l'affiche. Le slogan « Laissez-nous tranquilles ! » oppose cette reconstruction à des adversaires représentés en animaux menaçants. Il invite à l'adhésion tout en détournant l'attention des choix politiques du régime.

Pétain reprend ces thèmes à son procès lorsqu'il affirme avoir honoré la famille et garanti le travail à l'usine et à la terre. Il présente les institutions nouvelles comme un moyen de salut. Mais son discours est une justification rétrospective, pas un constat neutre. Le culte du chef, la censure, la surveillance et la répression limitent les libertés ; ils ne peuvent être attribués uniquement à la présence allemande, comme il le soutient.

Les deux documents montrent donc la même recherche de légitimité : le régime prétend protéger et relever la nation. L'affiche est toutefois contemporaine de sa mise en place, tandis que la déclaration répond à une accusation après sa chute. Leur finalité diffère, et leur concordance ne prouve pas la vérité de leurs affirmations.

II. Une communauté nationale définie par l'exclusion

Les ennemis désignés sur l'affiche sont explicitement étiquetés : « **Franc-Maçonnerie** », « **le Juif** », « **de Gaulle** » et « **le Mensonge** ». La représentation animale déshumanise et associe des groupes réels à une menace. La France laborieuse et familiale est ainsi présentée comme innocente, attaquée de l'extérieur par ceux que le régime veut exclure.

L'antisémitisme constitue une politique d'État. Le premier statut des Juifs du 3 octobre 1940, adopté à l'initiative de Vichy, exclut notamment les Juifs de nombreuses fonctions. Le second statut de juin 1941 renforce ces mesures. L'internement et la spoliation prolongent la persécution. L'affiche ne constitue donc pas seulement une opinion haineuse isolée : elle contribue à légitimer une action administrative et législative.

À partir de 1942, les autorités françaises participent aux arrestations conduisant aux déportations décidées dans le cadre du génocide nazi. La **rafle du Vélodrome d'Hiver des 16 et 17 juillet 1942** est effectuée par la police française. La distinction entre politique allemande et responsabilités françaises est indispensable : reconnaître le contexte de l'occupation n'efface pas les actes des dirigeants et administrations de Vichy.

Le rejet de de Gaulle s'inscrit dans la lutte contre ceux qui poursuivent la guerre et contestent la légitimité du régime. Les résistants et d'autres opposants sont également réprimés. La France libre et les résistances intérieures montrent que l'État français ne représente pas les choix de tous les Français. Des personnes contribuent aussi au sauvetage des persécutés, malgré les risques encourus.

III. La collaboration contredit la défense du « bouclier »

Après la rencontre de Montoire du 24 octobre 1940, Pétain engage publiquement la France dans la voie de la collaboration. Celle-ci ne se limite pas à gérer les contraintes de l'armistice : les dirigeants cherchent une place pour la France dans un ordre européen dominé par l'Allemagne nazie. Elle prend des dimensions politiques, économiques et policières.

Le discours de 1945 présente au contraire Pétain comme un « bouclier » qui aurait sacrifié son prestige pour protéger les Français. Il invoque la contrainte de l'ennemi et rapproche son action de celle de de Gaulle, prétendant avoir préparé les voies de la libération. Ce rapprochement reconstruit une complémentarité que les politiques contemporaines des deux camps ne démontrent pas. L'hostilité affichée à de Gaulle en 1941 en est un indice direct.

Le retour de Laval au gouvernement en 1942, la contribution aux déportations, puis le **Service du travail obligatoire en 1943** et la répression menée notamment par la **Milice**, créée cette même année, montrent un approfondissement de la collaboration. L'occupation de la zone sud en novembre 1942 réduit encore l'autonomie du régime, sans rendre ses responsables étrangers aux actes qu'ils accomplissent.

Pétain insiste sur l'aide aux prisonniers et la survie matérielle. Ces préoccupations ont existé, mais ne suffisent pas à justifier l'ensemble de la politique ni à prouver que la collaboration était la seule option. Le document de 1945 omet les exclusions et les répressions qui contredisent sa présentation protectrice. La critique des sources doit donc confronter ses affirmations aux décisions du régime.

Conclusion

L'État français fonde son autorité sur la défaite et la promesse d'un redressement. Sa propagande associe travail, famille et protection nationale, tout en construisant des ennemis à exclure. Son action combine rupture avec la République, persécutions et collaboration avec l'occupant. La déclaration de Pétain cherche après coup à transformer cette politique en sauvegarde de la France. Les deux documents, lus ensemble et confrontés aux faits, permettent de distinguer cette justification des responsabilités effectives de Vichy.

Repères de lecture

Le personnage masculin de l'affiche est un travailleur tenant une bêche : il ne s'agit ni d'un portrait de Pétain ni d'un soldat allemand. Les mentions antisémites et hostiles appartiennent au document de propagande et sont analysées comme telles.

[Notice de l'affiche, Hoover Institution.](#)

[Mémorial de la Shoah : les Juifs de France dans la Shoah.](#)